



## **Déclaration conjointe entre SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne sur l'incendie du 31 mars 2026 à Bujumbura**

SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne expriment leur profonde préoccupation à la suite de l'incendie survenu le 31 mars 2026 au camp dit « Base », situé à Bujumbura. Cet incident a provoqué une explosion au niveau d'un dépôt de munitions, entraînant d'importants dégâts humains et matériels.

Selon les informations disponibles, l'incendie aurait provoqué des explosions successives dont l'onde de choc a affecté plusieurs quartiers environnants, causant la destruction ou l'endommagement de nombreuses habitations civiles ainsi que d'infrastructures.

Le lendemain, le porte-parole de l'armée burundaise, Gaspard Baratuza, a communiqué un bilan officiel faisant état de 13 civils tués, 57 blessés, ainsi que de dégâts matériels considérables dans plusieurs quartiers de la ville, y compris dans des zones relativement éloignées du site militaire.

Cependant, jusqu' à ce jour, les circonstances exactes ayant conduit à cet incendie, ainsi que le bilan précis des victimes notamment le nombre réel de personnes décédées, blessées ou déplacées demeurent incertains. Cette situation alimente de vives préoccupations au sein de la population et parmi les organisations de défense des droits humains. L'absence d'informations complètes et transparentes soulève des interrogations légitimes quant aux conditions de sécurité entourant le stockage de munitions à proximité des zones habitées, ainsi qu'à la protection effective des populations civiles.

Plus largement, cette situation s'inscrit dans un contexte préoccupant caractérisé par un manque récurrent de transparence et de communication de la part des autorités burundaises sur des questions d'intérêt public. Elle met en évidence la nécessité pour le gouvernement de renforcer

son devoir d'information et son obligation de rendre des comptes envers la population, en particulier lorsque des situations susceptibles de compromettre la sécurité des citoyens surviennent. Le déficit d'information et de transparence ne fait pas seulement obstacle à la confiance publique, mais peut également contribuer à des violations des droits humains.

Face à cette situation, SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne expriment leur vive inquiétude et recommandent au gouvernement burundais de :

- Faire toute la lumière sur les circonstances et les causes de cet incendie en menant une enquête indépendante, impartiale, transparente et diligente, conforme aux standards internationaux relatifs à la protection du droit à la vie, afin d'établir les faits et de déterminer les responsabilités éventuelles
- Assurer une communication officielle, régulière et transparente sur l'évolution de la situation, notamment en publiant un bilan complet et vérifié des victimes, incluant les personnes décédées, blessées, déplacées ou ayant subi des pertes matérielles ;
- Mettre en place des mécanismes de réparation et d'indemnisation appropriés, équitables et effectifs, conformément aux principes internationaux relatifs au droit à un recours et à réparation, au bénéfice des familles des personnes décédées ainsi que de toutes les personnes affectées ;
- Garantir une prise en charge adéquate des victimes, notamment à travers l'accès aux soins de santé, à l'assistance psychosociale, et à l'aide humanitaire pour les personnes touchées.

SOS-Torture Burundi et le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne réitèrent leur solidarité avec les victimes et leurs familles, et appellent les autorités à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de telles tragédies à l'avenir. Ils insistent également sur l'importance d'une transparence accrue et d'une communication responsable de la part des autorités, en particulier lorsque la sécurité de la population est en jeu.